

Ce début d'année est l'occasion d'effectuer un rapide tour d'horizon des **risques nouveaux** qui apparaissent dans vos entreprises :

- L'accident de la circulation est la première cause d'accident du travail. Le rôle de la technologie embarquée est paradoxal : d'un côté elle permet de renforcer la prévention sur des risques connus, d'un autre elle en crée de nouveaux. Avec les smartphones **la technologie embarquée est un outil de distraction au volant.**
- **La sécurité au travail s'affirme comme un risque de long terme** dont le périmètre s'élargit au rythme de l'évolution des définitions : troubles musculo-squelettiques, stress au travail, préjudice d'anxiété, burn-out, pénibilité au travail. Pour ce qui concerne la pénibilité au travail, les seuils sont maintenant définis mais le financement et la traçabilité du compte personnel de pénibilité restent poser question.
- A la lueur de quelques sinistres majeurs qui sont devenus autant « d'affaires », la question d'une **responsabilité illimitée de l'entreprise « donneur d'ordre »** est désormais posée.
- Les récentes inondations, le jugement Xynthia nous rappellent que **le changement climatique n'est pas qu'exotique.** Nos entreprises sont toutes concernées et la question de l'existence d'un plan de continuité d'activité ne se pose plus. Chaque entreprise doit disposer d'un plan de continuité d'activité.
- Nul besoin d'être classé SEVESO pour prendre en compte le risque environnemental. Par la seule **qualité de l'air** il se traduit déjà par la mise en œuvre de solutions qui ne sont pas sans incidence sur la vie quotidienne des entreprises : limitations de vitesse, circulation alternée, télétravail, covoiturage, ...
- La violence qu'il s'agisse de malveillance, de vol, de **terrorisme ou d'incivilités.**
- Les pertes de données et les cyber-risque. Attaques logicielles, fraude en ligne bien sur mais pas que ... Une **indiscrétion sur les réseaux sociaux** peut très vite devenir une fuite de donnée, un harcèlement pour un collaborateur.

CE QU'IL FAUT FAIRE / SAVOIR OU RETENIR :

- 1) le risque est une **matière vivante** en permanente évolution, il n'est jamais sous total contrôle,
- 2) porter une attention accrue aux **signaux faibles**, ne pas hésiter à les mettre en perspective pour mieux anticiper leurs conséquences.